

Société des Poètes et Artistes de France

Président

Délégué Régional de Bourgogne

Michel Potier

33 rue de Compostelle, le bourg

Villiers-le-Sec-58210 Varzy

Tél. 03.86.27.35.29

Mob. 06.82.53.92.52

Courriel. Michel.potier0507@orange.fr



«Concours de Poésies de la SPAF Bourgogne 2022» Photo de Jean Lo Verso
(Société des poètes et Artistes de France)

Annotations pour l'ensemble des sections du concours

Les décisions du jury sont sans appel.

Les manuscrits ne sont pas restitués (conseillé d'en garder en double), les recueils et livres (contes, nouvelles, pamphlets, etc.), des participants à la section (n°6), seront restitués lors de la remise des prix, à Oisy.

Aucun envoi rectificatif n'est pris en compte, après la clôture du concours le (31 Mai 2022).

Le jury s'accorde le droit de ne pas décerner un prix (toutes sections), si la valeur des textes est jugée rudimentaire.

Toutes les demandes de renseignements complémentaires, concernant les sections présentées dans ce programme, doivent être accompagnées d'une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur, pour la réponse (ou simplement m'envoyer un courriel), merci.

«Conditions générales»

Les concours sont ouverts à tous les poètes, ou littérateurs domiciliés en Bourgogne, ainsi qu'à celles et ceux des autres délégations de la SPAF (France, Europe), il suffit d'acquérir la qualité de membre abonné, à la Revue Internationale de Culture française "Arts et Poésies", par simple versement de l'abonnement annuel fixé (adhésion comprise), à 40€.

Anonymat: Chaque texte doit comporter un "CODE Clé" composé de 2 chiffres et de 3 lettres, apposé en haut à gauche de chaque œuvre (un seul CODE par candidat), pour toutes les sections, seule la section n°6 ne comporte pas de code. Indiquez aussi en haut et à droite, le numéro de la section.

Envoi: Chaque envoi devra comporter 3 exemplaires de chaque texte, demandé par section, une enveloppe avec la fiche indiquant (nom, prénom, adresse, tél, courriel), de l'auteur, son "code clé" les titres des œuvres, et le numéro de la section. Les Recueils et livres, sont à envoyer en 3 exemplaires (RESTITUÉS À LA REMISE DES PRIX, SUR PLACE).

Joindre 2 enveloppes timbrées (nom, adresse), un chèque avec le montant total (revue, adhésion, participation aux sections choisies), libellé au nom de «Michel POTIER» les envois devront parvenir au plus tard le 31 Mai 2022, à l'adresse indiquée en haut de page, à gauche.

Remise des récompenses: Avec lecture du palmarès, le dimanche 18 septembre 2022, à 14 heures, à la salle des fêtes d'Oisy, 11 Rue de la Messe 58500 (mesures barrière de sécurité en place sur et dans les lieux). Si encore nécessaire.

Pendant cette manifestation, chaque récipiendaire lira un de ses textes, en recevant son "prix" (des textes courts, svp, merci), prix remis par des "VIP" de l'Yonne et de la Nièvre, ainsi que par le président du jury 2022, Monsieur Luc Grimaud. Intermèdes musicaux pendant cette remise des récompenses (médailles, trophées, diplômes), et un livre par participants(tes).

Pot de l'amitié en clôture de ce convivial moment de culture, et de poésie.